

La Ville de Bergerac recrute son responsable du service Ressources humaines

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, vous assurez les fonctions de responsable du service des Ressources Humaines.

Missions :

- Contribuer à l'élaboration et au développement d'une politique de gestion dynamique des ressources humaines.
- Établir des outils de pilotage, des analyses et bilans.
- Mettre en œuvre la politique définie par les instances politiques et décisionnelles, et la traduire de manière opérationnelle en matière de gestion des personnels, de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, de recrutement et de formation des personnels.
- Diriger, coordonner et animer le service des ressources humaines (10 agents) en optimisant son organisation pour répondre à une approche globale de la gestion des ressources humaines et garantir la qualité des activités en développant les contrôles internes et en fiabilisant les processus de gestion.
- Coordonner et garantir l'application des dispositions statutaires, législatives, réglementaires ou jurisprudentielles. Organiser la veille réglementaire.
- Prévenir et gérer les contentieux du personnel en lien avec le service des affaires juridiques.
- Assurer le suivi de la masse salariale, en collaboration avec le contrôleur de gestion.
- Gestion des emplois et développement des compétences : mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC), définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne, être garant de la procédure de recrutement et de l'adéquation entre le besoin de la collectivité et les ressources, organiser les maintiens et les transferts de compétences, conduire des entretiens de recrutement stratégiques, définir les orientations du plan de formation, définir et piloter le dispositif d'évaluation et de formation des évaluateurs, définir et piloter l'élaboration du bilan social et l'analyser.
- Piloter les projets RH et participer à l'animation du dialogue social.
- Piloter et développer la politique de qualité de vie au travail (QVT), en veillant à l'amélioration des conditions de travail, à la prévention des risques professionnels et au bien-être des agents.
- Organiser les travaux des différentes commissions paritaires (CAP, CCP, CST et F3SCT).
- Coordonner les élections professionnelles des différentes instances du personnel.
- Assurer le bon déroulement du suivi et de la gestion des carrières.
- Développer la prévention des risques (mise à jour du DUER, plan de prévention des RPS).
- Piloter la gestion de la paie en lien avec le service des Finances.
- Participer à la communication interne.
- Traitement et suivi direct de dossiers RH: dossiers de retraite, contrôle et suivi des ordres de mission gestion, des frais de déplacement, gestion des astreintes en collaboration avec le secrétariat général gestion des logements de fonctionnaire.
- Assurer la mise en œuvre des procédures disciplinaires.

Relations en interne :

- Tous les services de la Ville, Élus

Relations en externe :

- Organismes de gestion de la FPT : CDG, CNFPT
- Organismes institutionnels : Trésorerie municipale, Sous-Préfecture, caisses de retraites, France Travail, Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Savoir-faire :

- Maîtrise du statut de la FPT,
- Connaissance de la comptabilité publique,
- Solides bases juridiques,
- Maîtrise des outils informatiques,
- Connaissance du logiciel RH Sedit Marianne,
- Expérience significative sur un poste de responsable RH.

Cette fonction requiert une grande disponibilité, une forte capacité de travail et une très bonne réactivité. Elle exige des connaissances solides en matière de gestion du personnel et de fonction publique (domaines administratif, juridique et financier) et également en matière de pilotage de la masse salariale et des emplois.

Savoir-être :

- Autonomie, polyvalence, dynamisme,
- Sens de l'organisation, gestion des priorités,
- Rigueur et discrétion,
- Qualités de manager.

Outre une expérience significative de l'encadrement administratif, le/la responsable du service RH doit posséder de réelles aptitudes à la conduite du changement, savoir travailler en équipe et faire preuve de capacités relationnelles et de négociation. Il convient de faire preuve de capacités avérées d'analyse, d'organisation et de communication.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Poste relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A).
Rémunération statutaire, NBI et régime indemnitaire.

Poste à pourvoir dès que possible.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser :

- soit par courrier à Monsieur le Maire de BERGERAC - Service des Ressources Humaines
- 19 rue Neuve d'Argenson, BP 826 - 24108 BERGERAC Cedex
- soit par mail à drh@bergerac.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le 29 mai 2026

Contact : Clothilde LAFAYE, Directrice générale des services, au 05.53.74.66.69 – clafaye@bergerac.fr